

Avocate

Avocat

Droit

En tant qu'avocate ou avocat, vous conseillez et défendez des personnes, des entreprises ou des sociétés engagées dans un procès. Vous donnez des avis de droit à vos clients et rédigez pour eux divers documents juridiques visant à régler des situations litigieuses découlant de la vie sociale, politique ou du monde des affaires. Vous êtes soumis au secret professionnel.

Tâches

À l'étude

- Étudier les faits dans le détail et recueillir un maximum d'informations, de déclarations ou de dossiers pour cerner le problème juridique
- Demander des expertises à divers professionnels, par exemple du domaine technique ou médical, pour bien comprendre la demande des clients
- Trouver les lois, règlements et la jurisprudence en vigueur qui permettent de justifier la position de leurs clients et élaborer une stratégie de défense
- Consulter des confrères spécialistes d'un domaine particulier dans l'intérêt de la clientèle
- Tenter une démarche de conciliation entre les parties adverses, intervenir en négociateur, proposer une transaction à l'amiable pour éviter un procès

Au tribunal

- Entamer une procédure auprès d'un tribunal civil, pénal ou administratif
- Rédiger le mémoire qui établit la chronologie des faits et présente les dispositions légales applicables dans l'affaire en cours
- Participer aux séances de tribunal fixées par les juges
- Assister et défendre les intérêts de leurs clients durant les audiences
- Soutenir la cause des clients par une plaidoirie qui développe les arguments propres à la faire triompher devant les juges
- Faire intervenir les intervenants nécessaires: policiers, témoins, experts, etc.

Environnement de travail

Étant donné le caractère confidentiel des informations dont vous disposez en tant qu'avocate ou avocat, vous êtes soumis au secret professionnel et devez respecter l'éthique de votre profession. Vous travaillez à votre compte, seuls ou en tant qu'associés, ou comme collaborateurs dans une étude. Vous pouvez exercer

en tant qu'avocat généraliste ou spécialiste dans un domaine particulier, par exemple: droit pénal, droit fiscal, droit international. Vous pouvez également accéder à la fonction de greffier-ère de tribunal. Pour ouvrir une étude, vous êtes tenus de vous inscrire au barreau cantonal (nom donné au registre des avocats), démarche qui vous autorise à pratiquer votre profession. Dans certains cantons romands, vous pouvez également être notaires.

Le nombre d'avocats a fortement augmenté en Suisse ces dernières années, de même que le volume d'affaires portées devant les tribunaux.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Capacité d'analyse
- Discrétion
- Autorité
- Facilité de rédaction
- Bonne mémoire
- Sens de la communication

Intérêts

- Travailler seul-e et de manière indépendante
- Diriger et assumer des responsabilités
- Travailler avec précision
- Avoir des contacts avec d'autres personnes

Formation

La profession requiert des études dans une haute école et une formation complémentaire.

Il s'agit en général d'un master en droit suivi d'un stage dans une étude d'avocat, un tribunal ou une administration cantonale ou fédérale.

Durée

-
- Bachelor: au moins 3 ans
 - Master: au moins 1 an
 - Formation complémentaire après l'obtention du diplôme: 1 à 2 ans en emploi (selon les cantons)

filières d'études **droit**

<https://www.orientation.ch/fr/filieres-d-etudes/droit>

Professions voisines

Autre information

Numéro Swissdoc

Liens utiles

Fédération suisse des avocats (FSA)

<https://www.sav-fsa.ch>